

### Photos

- [wikipedia.jpg](#)

### Genre

Homme

### Nom

MEYER

### Prénom

Léon

### Nom et Prénom(s)

MEYER Léon

### Chronologie

1944

### Statut

- DIR

### Date de naissance

11/09/1868

### Commune

Le Havre

### Département / Pays

76

### Lieu

Le Havre - 76

### Parcours dans la résistance

Fils d'un marchand de confections juif alsacien établi au Havre, **Léon MEYER**, issu d'une famille israélite alsacienne, était né le 11 septembre 1868 au Havre.

Courtier en café, il s'implique beaucoup dans la vie associative havraise : franc-maçon, membre de la Ligue de l'enseignement et de diverses associations, il fonde la Fédération havraise des œuvres laïques et dirigea le journal *Démocratie havraise*.

Élu Conseiller général en 1907 et Conseiller municipal en 1912, il défendit d'arrache-pied les syndicats, mit à leur disposition la salle Franklin, avant de s'attaquer à la hausse des prix durant la Première Guerre mondiale en

mettant en place une organisation de ravitaillement municipal.

En 1923, Léon Meyer milita en faveur du droit des femmes à la Chambre des Députés, de l'impôt sur le capital, et de la marine marchande en étant sous-secrétaire d'État à la Marine marchande avant d'être ministre de ce domaine de 1932 à 1933. Son militantisme de gauche, lui valait le soutien de l'Union syndicale havraise et des ouvriers du port autonome.

Il fut député-maire radical-socialiste du Havre. Devenu premier magistrat de la ville, il le resta jusqu'en 1940 : élu en 1919, 1925, 1929 et 1935.

Selon Corinne Bouillot, « Marginalisé au moment du Front populaire parce qu'il rejette toute idée d'alliance avec les communistes, il est certes réélu député en 1936 mais perd de plus en plus ses soutiens dans le monde ouvrier et syndical. Ses positions ont évolué vers le centre-droit et en 1937, après trente ans de mandat, il n'est pas réélu conseiller général. Son anticommunisme lui a souvent été reproché, mais il a aussi énergiquement alerté l'opinion sur le danger de « l'aventure du fascisme ». Avant la Seconde Guerre mondiale, le septuagénaire est déjà en perte d'influence, mais c'est la persécution antisémite qui met un terme à sa carrière politique. Le 9 juin 1940, à l'approche des troupes allemandes, il se réfugie avec de nombreux autres parlementaires à Bordeaux.

Ce repli lui a été ordonné, mais lui est reproché par les vichystes havrais pendant l'Occupation et même au-delà. À son retour le 29 juin, donc avant même l'instauration du régime de Vichy, le maire est mis à l'écart et ne retrouve pas ses fonctions. Ce supposé « lâche » avait pourtant été soucieux d'« empêcher l'asservissement » de son pays et avait, en février 1940, remis au président du Conseil Édouard Daladier trois millions de francs pour la défense nationale au nom de la ville du Havre. Pas plus clairvoyant que ne l'a été la grande majorité des parlementaires de sa famille politique, Léon Meyer vote les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy ».

Revenu au Havre en juillet, Léon Meyer fut d'abord écarté de sa fonction puis, un an plus tard, en novembre 1941, quelques mois après le second statut des Juifs, il est nommément déchu, avec d'autres parlementaires juifs, de son mandat de député par décret de l'État français.

En raison de ses origines, Léon Meyer doit quitter la zone occupée et est d'abord domicilié dans un hôtel de la côte varoise, le Prieuré de Lamargue à Toulon, mais c'est à Grenoble qu'il s'établit avec sa famille à partir d'octobre 1941 (son épouse Suzanne et sa fille Denise, sa petite-fille Christiane Grunebaum, dont la mère Paulette (troisième fille des Meyer) est décédée et dont le père Jean a rejoint Londres.

Corinne Bouillot : « Il quitte Grenoble en juin 1943 avec son épouse et sa fille pour la station thermale d'Uriage, à une quinzaine de kilomètres de là dans le massif de Belledonne. Mais en septembre, les Allemands envahissent la zone occupée jusqu'alors par les Italiens, et c'est probablement à ce moment-là que Léon Meyer décide de ne pas retourner à Grenoble car il se sent menacé. Il n'est toutefois guère plus en sécurité à Uriage, où se sont réfugiés de nombreux Juifs, car il peut « difficilement dissimuler sa personnalité », même s'il se fait appeler Monsieur Denis.

Dans le département de l'Isère, Léon Meyer est à la fois traqué comme Juif par les autorités nazies et surveillé comme potentiel adversaire de Vichy par les RG français. Ces derniers sont chargés d'établir le lien éventuel qu'il entretient avec les milieux de la Résistance. Les sources sur son engagement sont partiellement divergentes. Un rapport d'août 1943 indique qu'« à aucun moment M. Meyer ne s'est fait remarquer par une activité quelconque », mais précise qu'il a reçu la visite à Grenoble, en septembre 1942, de son ami Édouard Herriot, ancien président de la Chambre des députés qui est alors sous étroite surveillance. En juin 1945, les RG rapportent que durant son séjour dans les Alpes, Léon Meyer « est resté constamment en contact avec des membres actifs de la Résistance qui le représentent comme ayant toujours manifesté, parmi eux, des sentiments gaullistes et anti-collaborationnistes ».

L'enjeu d'une activité résistante de Léon Meyer apparaît surtout lorsqu'en 1945, un jury d'honneur instauré par le Conseil d'État doit statuer sur la réhabilitation des personnes déclarées inéligibles, dont celles qui ont voté les pleins pouvoirs à Pétain en 1940.

Dans un courrier adressé au jury, Léon Meyer affirme avoir « participé à un groupe de résistance » auquel appartenaient notamment le chanoine Jean-Marie Desgranges, ancien député lui aussi, et le doyen de la faculté des sciences de Grenoble René Gosse, exécuté plus tard avec son fils par des miliciens.

Le jury d'honneur prend aussi en compte sa déportation et s'appuie sur les sources des RG évoquées plus haut. L'avis du préfet de l'Isère est déterminant dans la décision finale : selon lui, l'ancien député ne semble pas, « en raison de son âge avancé », avoir « participé activement à la lutte contre l'ennemi ou l'usurpateur », mais il a nourri « des sentiments hostiles [...] à l'égard de l'occupant et des sentiments favorables [...] vis-à-vis des organisations clandestines de la Résistance ».

Il est assez significatif, dans le contexte de l'immédiat après-guerre, que ni Léon Meyer ni le jury d'honneur ne mentionnent qu'il a été persécuté, arrêté puis déporté parce que juif. Mais son dossier de déporté conservé au Service historique de la Défense (SHD) à Caen est clair à cet égard : suite à une demande de reconnaissance de titre effectuée par sa fille après sa mort, il est considéré par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre comme déporté politique pour motif racial, donc comme déporté de persécution et non de répression ».

Léon, Suzanne et Denise Meyer sont arrêtés le 6 février 1944 à Uriage au cours d'une rafle opérée par le Kommando Drancy du SS-Hauptsturmführer Alois Brunner, commandant du camp éponyme. Le lieutenant d'Adolf Eichmann conduit ces opérations dans la région de Grenoble, dont la rafle d'Uriage ouvre cette action d'envergure. Plusieurs dizaines de personnes sont arrêtées puis transférées le 8 février à Drancy en vue de leur déportation. (Léon, matricule 14668, Suzanne matricule 4669 et Denise matricule 14670).

Corinne Bouillot : *« Tous trois échappent de peu à la déportation à Auschwitz-Birkenau : leurs noms figurent déjà sur la liste du convoi n° 69 du 7 mars 1944, mais ils en sont retirés dans des circonstances inconnues. C'est comme « personnalité-otage » qu'il est déporté avec sa femme et sa fille par le convoi 80B du 3 mai 1944 vers le camp de concentration de Bergen-Belsen, en même temps que des épouses et enfants de prisonniers de guerre juifs. Ces familles, qui sont censées être « protégées » par le maréchal Pétain et partent en quatre convois, sont susceptibles de servir de monnaie d'échange (...) »*

Une liste conservée aux archives de Bad Arolsen] atteste de la présence de Léon, Suzanne et Denise Meyer au « camp de l'étoile » (Sternlager), la partie du camp désignée ainsi car les détenus y portent l'étoile jaune sur leurs vêtements civil (...) Ils sont finalement transférés à Theresienstadt, camp-ghetto établi sur le territoire du protectorat allemand de Bohême-Moravie (...).

Les Meyer passent dix mois à Theresienstadt et leurs conditions de vie se dégradent au fil du temps. Les derniers mois dans le camp-ghetto sont terribles pour tous les détenus, et les convois vers Auschwitz se succèdent à l'automne 1944. Même si les personnalités ont droit à des rations alimentaires un peu plus importantes, elles souffrent elles aussi de la faim, elles en meurent même parfois. La fiche médicale de Léon Meyer établie au moment de son rapatriement signale laconiquement un amaigrissement de 25 kilos ».

Denise Meyer contracte le typhus en travaillant comme infirmière. Les trois membres de la famille Meyer sont transférés du bâtiment L126 au bloc EVII (Kavalierkaserne), qui s'apparente à un mouvoir, fin avril / début mai 1945.

Les troupes soviétiques entrent le 8 mai 1945 dans Theresienstadt, dont la Croix-Rouge a pris le contrôle trois jours plus tôt. Léon, Suzanne et Denise Meyer font partie des 23 000 survivants, sur les 141 000 personnes qui ont été déportées dans le camp-ghetto depuis son ouverture.

Revenu au Havre en 1945, son repli de juin 1940, fut présenté par les vichystes comme une fuite lâche et contrastée avec le choix des vichystes havrais, notamment du maire nommé par Vichy, Pierre Courant, de rester sur place.

Léon Meyer se présenta aux élections législatives de 1945, mais en vain.

À 77 ans, il se retire définitivement de la vie politique et retourne à Paris où il décède le 22 janvier 1948. Il est inhumé au cimetière du Montparnasse. Son épouse Suzanne meurt le 26 mars 1949.

Mémoire : Selon Corinne Bouillot, « L'étude de la mémoire - ou de l'« effacement de la mémoire » - de Léon Meyer reste en grande partie à entreprendre.

A Paris : les noms de Léon, Suzanne et Denise Meyer figurent sur le Mur des Noms du Mémorial de la Shoah à Paris.

Au Havre : la place Sadi-Carnot où la famille résidait avant la guerre porte le nom de Léon Meyer.

## Fiche d'information Résistant

Un buste d'Alphonse Saladin à son effigie se trouvait sur cette place qui porte son nom, mais il a aujourd'hui disparu, dans des circonstances non élucidées jusqu'ici.

Trois Stolpersteine ont été apposés le 12 mai 2025 devant le domicile de la famille Meyer au Havre.

*Documents Annexés : Discours de Léon Meyer en 1924 (Gallica) - Conférence de Pierrick Tasserie, 11 janvier 2024 (Shed) - Place Léon Meyer (François Tocqueville) - Stolpesrtein au nom des membres de la famille Meyer (F. Roumeguère)*

Corinne Bouillot, "Léon Meyer (1868-1948), député-maire du Havre déporté parce que juif avec sa famille", dans L'Atelier des Savoirs, 7 février 2023

Réflexions sur le parcours de Léon Meyer, John Barzman, 2016

La maison de Léon Meyer, article du blog Havrais-Dire

Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie

### Décorations

- Croix de la libération

### SHD Vincennes

non référencé

### SHD Caen

AC 21P 560122

### Photothèque / Documents annexes

- [4\\_8\\_24\\_Le\\_Havre\\_discours\\_de\\_...Agence\\_Rol\\_btv1b53135898g.jpeg](#)
- [Leon-Meyer-par-Pierrick-Tasserie-Shed-2024.pdf](#)
- [place-Leon-MEYER.JPG](#)
- [2025-05-12-11.46.12.jpg](#)

### Mise à jour

04/10/2021